



## Assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaire

L'AAPPMA de CERILLY gestionnaire  
de l'étang de Pirot tiendra son **A.G. ordinaire**  
le samedi **6 MARS 2021** à 10H00,  
suivie d'une **A.G. Exceptionnelle** à 11h00  
à la salle des fêtes de CERILLY (*à côté de la mairie*)

### Ordre du jour AG Ordinaire:

- rapport d'activités 2020 ;
- bilan cartes et dépositaires 2020/2021;
- rapport de garderie 2020 ;
- bilan financier 2020 ;
- désignation commission de contrôle 2021 ;
- projets 2021 ;
- budget prévisionnel 2021 ;

### Ordre du jour AG Extraordinaire:

- Approbation du nouveau statut de l'AAPPMA (*selon modèle type modifié au niveau national*) ;
- questions diverses ;

*AG(S) ouvertes aux membres actifs titulaires d'une carte annuelle 2021 (majeur/mineur/promotionnelle) et personnes invitées par le conseil d'administration.*

*Port du masque / désinfection des mains à l'entrée / respect des gestes barrières classiques obligatoires*

*Renseignements divers : 06 89 97 93 63*